



Synthèse de l'activité 2015 du département Etudes et Conseils

Le département Etudes et Conseils

Le rôle du département Etudes et conseils est d'être au contact du terrain, en lien avec les porteurs de projets et leurs architectes. Il s'agit d'une action d'évaluation, de proposition, de conseil, d'avis d'opportunité. Le département a la double particularité d'agir auprès de porteurs de projets pour des cinémas ancrés dans un territoire local et d'avoir la connaissance de réalisations dans toute la France. Il est donc sur un double niveau de compétence, à la fois locale (cinémas des villes petites et moyennes) et « centre-ressources » au niveau national (multiples configurations et situations géographiques).

L'évolution du parc de salles en 2015

En 2015, le parc français de salles comprend 1 593 établissements de un à trois écrans, soit 78 % des établissements, et 1 400 établissements situés dans des communes de moins de 20 000 habitants (70 %). Ces salles de proximité rencontrent des difficultés particulières au regard de leur nécessaire adaptation aux normes techniques et aux évolutions de la diffusion des films qui les engagent à la création d'écrans supplémentaires. Les exigences de confort des spectateurs, compte tenu de la concurrence d'établissements neufs ou récemment rénovés et les travaux de mise en accessibilité conduisent les exploitants de toutes catégories à conduire des opérations de restructuration globale. L'année 2015 a poursuivi le cycle d'investissement entamé à la suite de la numérisation du parc de salles.

De ce fait, l'ADRC est intervenue à de nombreuses reprises pour des interventions en matière architecturale, à la demande d'exploitants, quel que soit le mode de gestion (exploitants privés, associations, salles gérées par les municipalités). Ces actions de conseils correspondent à des unités urbaines de toutes tailles, depuis les grandes agglomérations avec des salles spécifiquement Art et Essai jusqu'aux territoires ruraux, où l'existence d'équipements culturels à vocation large reste nécessaire à la dynamique locale.

Pour tous ces exploitants, le département Etudes de l'ADRC est le seul organisme offrant un conseil et un accompagnement dans les domaines architecturaux, urbains et économiques dans une optique d'aménagement culturel du territoire.

Les projets de création ou de rénovation suivis en 2015 relèvent de diverses problématiques :

- projets urbains dans les métropoles ou villes moyennes (Bellegarde-sur-Valserine, Saint-Nazaire, Pau, etc.) ;
- activités cinématographiques de villes de banlieue (Domont, Melun, etc.) ;
- salles de proximité avec créations ou transferts d'établissements (Bar-sur-Aube, Templeuve, Lecci, etc.) et de restructuration (Salies-de-Béarn, Caudebec-en-Caux, La Ferté-Bernard, etc.).



Le Cristal (Aurillac)



Le Palace (Equeurdreville)



Synthèse de l'activité 2015 du département Etudes et Conseils

En 2015, le département Etudes est intervenu dans **30 communes** suivant plusieurs niveaux d'interventions :

- **Rapports d'expertise après intervention sur site**, consistant en une visite de l'établissement afin d'établir un diagnostic architectural complet des salles existantes et une analyse de la faisabilité du projet envisagé, avec l'élaboration d'un rapport intégrant un avis d'opportunité.

Commune	Etablissement	Nature projet
AIGUILLON-SUR-MER	Le Goéland	Réhabilitation
AUBIGNY	Le Carfour	Rénovation – Accessibilité
BAR-SUR-AUBE	Le Vagabond	Rénovation – Accessibilité
CARENTAN	Le Contentin	Rénovation – Accessibilité
CAUDEBEC-EN-CAUX	Le Paris	Rénovation
DOMONT	L'Ermitage	Extension
GENÇAY	Cinéma de Gençay	Transfert ou Extension
INZINZAC-LOCHRIST	Le Vulcain	Rénovation – Accessibilité
LA FERTÉ-BERNARD	Le Palace	Rénovation – Accessibilité
LE POULIGUEN	Pax	Extension
MOREZ	Le Casino	Réhabilitation – Réouverture
NORT-SUR-ERDRE	Paradiso	Transfert – Extension
PAU	Méliès	Transfert – Extension
PITHIVIERS	Pithi-ciné	Rénovation – Accessibilité
SAINT-NAZAIRE	Jacques Tati	Transfert – Extension
SAINT-PIERRE-SUR-DIVES	Le Rex	Extension
SAINT-POL-SUR-TERNOISE	Le Régency	Transfert + Extension
SALIES-DE-BEARN	Le Saleys	Réhabilitation – Extension
SEMUR-EN-AUXOIS	Etoile cinéma	Réhabilitation – Extension
THORENS-GLIÈRES	Le Parnal	Rénovation – Accessibilité

- **Missions d'assistance pluriannuelle à projet**, pour laquelle le département Etudes établit des pré-études de faisabilité et accompagne le porteur du projet dans le temps. Les études portent sur le site, la faisabilité de l'opération, l'élaboration du programme, l'estimation financière et le choix des maîtres d'œuvre. Ces missions d'assistance sont réservées aux adhérents.

Commune	Etablissement	Nature projet
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	Variétés	Transfert + Extension
BEAUVAIS	Cinespace	Extension
FEURS	Ciné Feurs	Transfert + Extension
FITZ-JAMES	Création	Création
FOUGÈRES	Le Club	Réhabilitation – Extension
LECCI	Création	Création
MELUN	Variétés	Réhabilitation ou Transfert
MILLAU	Cinémas de Millau	Réhabilitation ou Transfert
PONT-L'ABBÉ	Création	Création
TEMPLEUVE	Modern'ciné	Transfert + Extension

- **Réunion d'étude de projet** : Le département Etudes a reçu les associés de la Compagnie du Pax pour la création d'un complexe Art et Essai à Fort-de-France (Martinique), dossier suivi depuis 2003. Le CNC a consulté le département Etudes pour la création des salles de projection de leur futur siège dans le XIV^{ème} arrondissement (75) lors de la phase d'étude de faisabilité avec visite du site.

L'année 2015 a permis l'ouverture d'établissements de qualité, projets pour lesquels des missions de conseil importantes, souvent sur plusieurs années, ont été mises en œuvre à Montreuil (93), Equeurdreville-Haineville, Poix-de-Picardie, Villedieu-les-Poêles. Ces réalisations donneront lieu à des réalisations de reportages photographiques.



Synthèse de l'activité 2015 du département Etudes et Conseils

Ces projets participent souvent d'une centralité urbaine servant l'attractivité des cinémas (Pau, Saint-Nazaire, Millau) tout en confortant une offre de diversité. La création d'écrans supplémentaires répondant à la concentration du parc et à la politique des distributeurs est souvent le départ des projets.

Les architectes de l'Agence ont participé à plusieurs réunions avec le service de l'Exploitation du CNC et formulé des avis sur différents projets soumis à la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles : La Haye-du-Puits, Lecci, Lyon (CNP et Comoedia), Marseille, Paris (Artistic Athévains), Pontivy, Rillieux-la-Pape, Rumilly, Vertou.

Il est à noter que le département Etudes a été mobilisé au 1^{er} semestre 2015, pour l'étude du parc de salles de cinémas des DOM commandée par le CNC, étude réalisée conjointement avec la CST.

Centre-Ressources

- Le département Etudes édite chaque année, la « **Cartographie des établissements cinématographiques actifs** », atlas géographique (par régions et départements) établi à partir des données du CNC. Il a été adressé au CNC et aux conseillers cinéma des DRAC. L'atlas régional est disponible sur le site Internet de l'Agence.
- Guide « **Créer ou rénover une salle de cinéma** », toujours sollicité par les porteurs de projets.
- Fiches : « **Coûts de construction 2013-2014** », « **Accessibilité des salles et des films** ».
- **Fonds photographique** : 32 000 diapositives correspondant à 225 établissements relatifs à des projets suivis par l'Agence depuis 1983 ou aidés par le CNC. Ces exemples de qualité permettent d'alimenter la réflexion des porteurs de projets. En 2015, un reportage sur le nouveau cinéma d'Aurillac a été réalisé. Certaines photographies du fonds ont été utilisées.

ACCESSIBILITÉ

Depuis le mois de mai 2013, le responsable du département Etudes participe en tant qu'expert aux travaux du groupe « Accessibilité » mis en place par le CNC. Ce groupe sous la présidence de Valérie LEPINE-KARNIK puis de Lionel BERTINET, directeurs-adjoints du CNC, réunit l'ensemble des acteurs : FNCF, FNDF, DIRE, SDI, l'ADRC, la DMA, le Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Paris, les associations de Personnes Handicapées (APF, UNISDA, CFPSAA, UNAPEI) et différents services du CNC.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec Nicole DELAUNAY chargée de mission « Accessibilité » du CNC. Le département Etudes avait apporté des exemples d'interprétation de la réglementation posant problème pour les cinémas. Les difficultés repérées avaient été : gradinage, sas, sanitaires, luminance.

Poursuite des travaux en 2015

Deux nouvelles réunions avec le CNC, la FNCF et la DGCA (Direction de la création artistique du Ministère) et les associations de personnes handicapées se sont déroulées afin de produire un arrêté commun « cinéma - spectacle vivant ». Cet arrêté, afin d'assurer l'accès aux œuvres donnera l'obligation aux exploitants de disposer des matériels spécifiques (boucle magnétique, sous-titrage SME, audio-description). Tout au long de l'année, le département Etudes a accompagné les exploitants et les collectivités locales pour l'élaboration des ADAP (Agendas programmés d'accessibilité) et leur dépôt auprès des Préfectures. L'arrêté relatif aux établissements existants paru en décembre 2014 avait repris les propositions d'amendements proposées par le groupe Accessibilité du CNC, notamment pour les circulations des gradins.

Le responsable du département Etudes dans ses interventions à la FÉMIS aborde la problématique de l'accessibilité des cinémas.



Synthèse de l'activité 2015 du département Etudes et Conseils

Accès aux œuvres

L'ADRC a mis en place en 2013, un repérage de l'accessibilité des films pour lesquels elle intervient. Ce document est disponible sur le site de l'ADRC. Seuls 40 % de ces films mis en circulation sont accessibles. Si les films à diffusion importante sont majoritairement accessibles, les films à diffusion moyenne ou restreinte sont faiblement accessibles (10 à 30 % selon le plan de sortie). On constate ainsi une fracture culturelle, avec néanmoins une forte progression des films français pour les titres mis en circulation par l'ADRC.

Documents d'accompagnement

Le responsable du département Etudes participe à la rédaction des outils destinés à accompagner les exploitants et les professionnels pour la mise en œuvre de l'accessibilité universelle.

- Co-Rédaction avec Gilbert LONG, architecte, du VADE-MECUM de la FNCF, « Accessibilité des salles de cinéma » disponible sur le site de la Fédération depuis le mois de mars 2014,
- Chapitre « cadre bâti » du guide « Cinéma et Accessibilité » qui sera publié par le Ministère de la Culture et de la Communication et le CNC en 2017. Ce guide s'adressera à différents secteurs de la filière.

ETUDE PARC CINÉMATOGRAPHIQUE DES DOM

À partir du 1^{er} janvier 2016, les cinémas des cinq départements d'outre-mer (La Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Martinique) sont assujettis à la TSA et aux réglementations du CNC réformant leurs modes de fonctionnement. Au préalable le CNC a missionné au début de 2015 l'ADRC, conjointement à la CST, afin de disposer d'un état des lieux des cinémas de ces 5 départements. Cette étude a identifié les travaux de mise aux normes pour l'homologation par le CNC et leur mise en accessibilité. L'ADRC qui a réalisé des missions dans ces territoires à plusieurs reprises, est régulièrement interrogée par des acteurs locaux afin de disposer d'une diversité de l'offre, la programmation des cinémas existants étant principalement généraliste.

L'étude remise au CNC en avril 2015 a concerné 38 établissements comportant 78 écrans. Outre les cinémas, le champ a été élargi aux lieux polyvalents qui accueillent des dispositifs scolaires ou qui ne sont pas encore numérisés. Si la majorité des établissements ne correspondent pas aux normes d'homologation, ils s'en rapprochent avec des travaux simples à réaliser, mais de nouveaux équipements de projection sont souvent nécessaires. En revanche, la mise en accessibilité est plus complexe à réaliser. L'enveloppe globale a été évaluée à 5,5 M€ dont 2 M€ pour la mise en accessibilité. Le rôle des circuits itinérants est important dans ces territoires, notamment les moins urbanisés comme à Mayotte et en Guyane. Ils assurent souvent la coordination des dispositifs scolaires et interviennent à la demande des collectivités locales pour des séances en plein air. L'application de la TSA sera l'occasion d'une mutation de leur action.

Suite à l'étude, l'ADRC a poursuivi le contact avec les porteurs de projets et relayé les informations du CNC pour l'homologation des salles et les demandes d'aide sélective. Elle informe le service de l'Exploitation des projets en cours. Le CNC associe l'ADRC aux réunions sur la distribution dans les DOM. Deux réouvertures de salles à l'initiative de collectivités donneront lieu à une mission d'assistance courant 2016-2017.

Formation

Le responsable du département Etudes est intervenu pour les formations organisées par la FÉMIS pour la filière Distribution-Exploitation : normes à respecter, accessibilité des salles de cinéma et diversité des expressions architecturales. Un voyage à Lille avec Philippe TAVERNIER, conseiller-cinéma de la DRAC, a permis d'aborder la diversité des cinémas de l'agglomération.